

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

P. MASSON, Directeur-Propriétaire

Bureaux et Ateliers : 68 rue St-Joseph, St-Roch

ANTOINE LANGLOIS, Agent

L'ASSOCIATION

Journal d'Economie Sociale

Propriétaire et Directeur de la Rédaction
PHILIPPE MASSON

Le seul journal français qui fasse une spécialité de renseignement le public sur toutes les compagnies et associations d'assurance : feu, vie, accidents corporels, secours mutuels, marine, loirs de vitres, etc.

Toutes les questions d'économie sociale et politique entrent dans le programme de ce journal, et y sont traitées exclusivement au point de vue de la doctrine catholique.

"L'ASSOCIATION" ne veut de remède au malaise social et politique que dans l'application pratique de la doctrine catholique. "L'Eglise est la propagatrice officielle de la vérité sociale." Les associations catholiques de secours mutuel, telles que la SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS, les UNIONS ST-JOSEPH, la SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE de Saint-Roch, l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL (C. M. R. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont des instruments efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal "L'ASSOCIATION" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, professionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées. REVUE DE MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR TOUT LE MONDE.

CHEZ, ce journal est le propagateur de votre enseignement. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement : — UNE PASTRE PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M. ANTOINE LANGLOIS, 28 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'ASSOCIATION", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

sorte sous ses yeux et auxquels il contribue personnellement.

" Depuis cinq exercices complets, le régime des primes fonctionne à la Compagnie générale transatlantique, et, chaque année, j'ai été à même de constater les notables améliorations qui en résultent. Une diminution très sensible des dépenses et une augmentation importante des recettes se sont produites sans efforts, sans secousses, et une sorte de rivalité s'est établie entre les services qui les avaient obtenues. Et comme résultat général, dans l'intérêt des employés, je crois pouvoir estimer les sommes distribuées en primes au personnel à 15 pour 100 environ du budget total des appointements et soldes.

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL DE SUEZ

M. F. DE LESSERS.—" Nous n'avons qu'à nous louer du système de participation que nous avons adopté. Nos employés forment une famille. Ainsi, tous les jours le télégraphe indique le chiffre des recettes de la veille ; eh bien, tout le monde bat des mains quand la recette a été élevée. Sous tous les rapports, la participation nous a été utile et jamais je n'ai trouvé la moindre résistance de la part de mon personnel.

MAISON A. DERERNY

M. TULEU, associé.—" La participation a attiré et retient chez nous les meilleurs ouvriers de la partie.

" Les ouvriers, sentant leur intérêt lié directement à celui de la maison, sont plus soigneux de leurs travaux.

" Dans une industrie où les façons sont

chez nous : ils sont épluchés par les ouvriers qui ont mission de les visiter.

La participation a attiré et retient chez nous les meilleurs ouvriers de la partie."

PAPETERIE COOPÉRATIVE D'ANGOULÈME

M. LAROCHE-JOUBERT, gérant.—*Résultats de la Participation.*—" Les bénéfices se sont accrus dans de fortes proportions dans les temps prospères, ou bien se sont maintenus depuis la crise si grave que traverse notre industrie, tandis que tant de nos confrères se plaignent perdre de l'argent, et mêmes quelques-uns trop nombreux, hélas ! sont obligés de s'arrêter ou de liquider.

" Ce résultat provient de ce que, grâce au stimulant de la coopération, jamais nous n'avons eu de mouvement de grève parmi notre personnel, jamais de dissentiment d'intérêt entre nous ; de ce que, grâce à la participation, la production de nos usines a augmenté ; la perfection de nos produits est plus grande ; nos prix de revient ont diminué ; nos déchets sont moins considérables ; enfin notre personnel est bien plus fixe, à tel point qu'il compte un nombre de plus en plus grand de familles dont tous les membres font partie de la maison, les enfants, comme les parents, comme les petits-enfants.

" Enfin, sans la participation, le zèle de notre personnel n'aurait pas été assez grand pour que nous tentions l'entreprise qui a si bien réussi, de donner à notre industrie primitive, la fabrication du papier proprement dite, le grand développement qui lui vient de l'adjonction des industries complémentaires et si importantes des façonnages que, soit dit en terminant, le fisc a si bien su frapper toutes les de lourdes patentes dis-

elles ont la même force hydraulique ou par vapeur. Les employés et ouvriers sont payés au même prix de côté et d'autre ; dans l'usine où est établis la participation, 25 pour cent des bénéfices, en sus du salaire, sont mis en réserve pour être distribués, au marc le franc, entre employés et ouvriers ; dans l'autre on ne reçoit que le salaire convenu. Dans laquelle de ces deux usines, croyez-vous que le personnel cherchera à aller de préférence ? Dans l'usine où il y aura participation aux bénéfices, c'est évident !

" On a prétendu que les ouvriers ne s'intéressaient pas du tout à cette question de la participation et qu'ils disaient ; C'est de la théorie et il n'y a pas de résultat.

" Il n'y a que les imbéciles qui disent cela. La meilleure preuve, c'est qu'il est très rare qu'un de nos ouvriers nous quitte, tandis que, tous les jours nous recevons des demandes d'ouvriers des autres usines qui sollicitent du travail dans notre maison, alléchés par l'espérance d'une part aux bénéfices.

" Je reviens maintenant à mon exemple des deux usines. Je disais que les ouvriers se présentaient d'abord à l'usine coopérative. C'est bien certain, parce qu'ils y ont intérêt ; et alors qui fera l'usinier, l'entrepreneur ? Il fera un tri parmi les 2,000 ouvriers, je suppose, qui se présenteront ; il choisira les 1,000 meilleurs et les 1,000 mauvais iront travailler dans l'autre usine.

" Croyez-vous que la qualité des produits sera la même des deux côtés ? Dans l'une, les ouvriers diront : Nous en faisons bien assez pour l'argent qu'on nous donne ; et ils parleront de la sueur de leur front versée au profit du patron, toujours la même histoire

UNION ST-JOSEPH, LE SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT
Saint-Roch, L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS
MUTUEL (C. M. B. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont
des instruments efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix
sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal
"L'ASSOCIATION" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, profes-
sionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées.
REVUE DU MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR
TOUT LE MONDE.

CLERGE, ce journal est le propagateur de votre enseigne-
ment. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction
est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agricul-
ture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes
des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts lé-
gitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes
classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement : — UNE DIXAINE PAR ANNÉE, PAYABLE
D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M.
ANTOINE LANGLOIS, 28 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux
de "L'ASSOCIATION", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR JOUR peuvent être gagnés facilement par
toute personne active à laquelles loisirs permet-
tent de solliciter des abonnements pour l'ASSO-
CIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,
No. 28, rue St-Pierre, B.-V. Québec.
No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

PARTICIPATION

(suite)

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

M. EUGÈNE PEREIRE, directeur.—"Un des
grands avantages de la participation est de
solidariser l'intérêt personnel de l'employé et
l'intérêt général de la société; cela est capital,
surtout pour les entreprises qui ont, comme la
Compagnie transatlantique, une partie de
leur personnel agissant à l'étranger et qui
ne peuvent ainsi exercer sur lui une sur-
veillance directe et immédiate.

"Ce qui fait encore que le système des
primes, tel qu'il est pratiqué par la compa-
gnie est de beaucoup supérieur au système
des gratifications régulières ou accidentelles,
auquel il a été substitué, c'est que les em-
ployés se rendent parfaitement compte de
la part qui leur a été faite, de ses justes
proportions, et qu'ils y trouvent un stimu-
lant précieux dont profite la société tout
entière. La spécialisation des primes nous
a été suggérée particulièrement par cette
observation, que plus l'employé est humble,
et plus son intelligence et son instruction
sont modestes, moins il comprend les résul-
tats généraux d'une entreprise; mais ce
qu'il saisit parfaitement, ce sont les faits
économiques qui se produisent en quelque

M. F. DE LESSEPS.—"Nous n'avons qu'à
nous louer du système de participation que
nous avons adopté. Nos employés forment
une famille. Ainsi, tous les jours le télé-
graphe indique le chiffre des recettes de la
veille; eh bien, tout le monde bat des mains
quand la recette a été élevée. Sous tous les
rapports, la participation nous a été utile et
jamais je n'ai trouvé la moindre résistance
de la part de mon personnel.

MAISON A. DEBERNY

M. TULEU, associé.—"La participation a
attiré et retient chez nous les meilleurs
ouvriers de la partie.

"Les ouvriers, sentant leur intérêt lié
directement à celui de la maison, sont plus
soigneux de leurs travaux.

"Dans une industrie où les façons sont
très minutieuses, les malfaçons sont à peu
près inconnues chez nous.

"Ces avantages, il serait difficile de les
évaluer en chiffres, ils ont à nos yeux, une
valeur bien plus considérable que le tant
pour cent sur les bénéfices dont nous les
achetons,

"Nous ajouterons que, si les bénéfices ne
sont pas attribués directement à chaque
travailleur, comme cela avait lieu en 1872,
c'est après une expérience de vingt-quatre
années du système de répartition directe,
qui n'a pas répondu complètement au but
que s'était proposé M. Deberny. Il aurait
voulu que les ouvriers s'assurassent eux-
mêmes, par l'épargne, contre les maladies et
la vieillesse; mais un trop petit nombre
étaient prévoyants, et M. Deberny s'est
cru obligé moralement de l'être pour tous.

"La participation établit entre les ou-
vriers et les patrons une telle solidarité que
la question des salaires, chez nous, se résout
toujours de la façon la plus simple. Les
ouvriers, certains au moins, connaissent par-
faitement leur droits et savent très bien les
faire valoir; ils ont l'esprit très juste, sou-
vent même un peu rigoureux. Toutes ces
questions se discutent amicalement et ne
sont jamais irritantes.

"Il y a eu, l'année dernière, des grèves
désastreuses pour les ouvriers; mais chez
nous, il ne s'en est pas produit; lorsque le
mouvement gréviste a eu lieu, nos ouvriers
se sont enpressés de nous prévenir, en pro-
testant que cela ne pouvait pas les tou-
cher. C'est un avantage considérable que
de pouvoir dormir tranquille, sachant qu'on
a des ouvriers sur lesquels on peut compter.
Les travaux ne peuvent pas être mal faits

d'intérêt entre nous; de ce que, grâce à la
participation, la production de nos usines a
augmenté; la perfection de nos produits est
plus grande; nos prix de revient ont dimi-
nué; nos déchets sont moins considérables;
enfin notre personnel est bien plus fixe, à
tel point qu'il compte un nombre de plus en
plus grand de familles dont tous les mem-
bres font partie de la maison, les enfants,
comme les parents, comme les petits-enfants.

"Enfin, sans la participation, le zèle de
notre personnel n'aurait pas été assez grand
pour que nous tentions l'entreprise qui a si
bien réussi, de donner à notre industrie pri-
mitive, la fabrication du papier proprement
dite, le grand développement qui lui vient
de l'adjonction des industries complémen-
taires et si importantes des façonnages que,
soit dit en terminant, le fisc a si bien su
frapper toutes les de lourdes patentes dis-
tinctes et pour la plupart faisant double
emploi.

"En imposant la coopération on rend les
plus grands services à tous; à ceux qui la
donnent et à ceux qui la reçoivent.

"Aurais-je pu consentir à être nommé
député si je n'avais pas établi la coopération
au profit de notre fourmière d'ouvriers?
Et si mon fils n'avait pas eu, grâce à la co-
opération, autant d'auxiliaires que de travail-
leurs employés, comment pourrait-il sup-
porter le fardeau si lourd que je lui ai
laissé?

"Avec la coopération il n'y a plus moyen
pour les ouvriers de faire du gaspillage sans
en être victimes eux-mêmes; les ouvriers
voisins, qui en seraient victimes comme eux,
diraient: Halte-là.

"Si je suis tranquille à la chambre des
députés, si je peux y rester sans préoccu-
pation, c'est grâce à la coopération, c'est parce
que je sais que nos affaires sont irréprocha-
blement surveillées.

"Si je savais que mes ouvriers puissent
piller ou détruire mes marchandises sans
en être les premières victimes, il me serait
impossible de rester député. Mais la soli-
darité que crée la participation fait que tous
mes ouvriers se surveillent mutuellement et
que cette surveillance est plus sérieuse
que ne saurait l'être celle des employés les
plus chèrement salariés pour les surveiller
sans y être intéressés.

"Voici un exemple qui fera bien saisir
les avantages de la participation.

"Deux usines sont installées dans le
même pays; la coopération est organisée
dans l'une et non dans l'autre. Elles fabri-
quent, toutes les deux, les mêmes produits,

très rare qu'un de nos ouvriers nous quitte,
tandis que, tous les jours nous recevons des
demandes d'ouvriers des autres usines qui
sollicitent du travail dans notre maison,
alléchés par l'espérance d'une part aux
bénéfices.

"Je reviens maintenant à mon exemple
des deux usines. Je disais que les ouvriers
se présentaient d'abord à l'usine coopérative.
C'est bien certain, parce qu'ils y ont intérêt;
et alors que fera l'usinier, l'entrepreneur?
Il fera un tri parmi les 2,000 ouvriers, je
suppose, qui se présenteront; il choisira les
1,000 meilleurs et les 1,000 mauvais iront
travailler dans l'autre usine.

"Croyez-vous que la qualité des produits
sera la même des deux côtés? Dans l'une,
les ouvriers diront: Nous en faisons bien
assez pour l'argent qu'on nous donne; et ils
parleront de la sueur de leur front versée au
profit du patron, toujours la même histoire
que je connais depuis longtemps. Dans l'autre
usine, les ouvriers travailleront beaucoup;
ils veilleront à ce qu'il n'y ait pas de coulage,
pour qu'au bout de l'année le chiffre des
bénéfices soit plus élevé, et alors la concu-
rence sera tout à fait impossible pour l'une
de ces deux usines; l'une d'elles produira 3
ou 4 fois plus que l'autre; c'est ce que
nous pouvons constater aujourd'hui, dans
toutes nos entreprises coopératives.

"Il ne faut pas croire que le patron a
donné une part de ses bénéfices en faisant
de la coopération; pas du tout, il a fait une
très bonne opération, et c'est là ce dont il
faut chercher à convaincre ceux qui n'en
sont pas partisans.

"M. Leclair, entrepreneur de peinture,
a déclaré qu'il ne savait pas faire de la
philanthropie en établissant la coopération
dans sa maison. J'avoue, pour ma part,
que si je suis philanthrope, je le suis aussi
sans le savoir.

"Quand j'agis comme homme, je me
guide d'après les inspirations de mon cœur;
mais quand j'agis comme gérant, c'est l'in-
térêt de ma société qui me dirige.

"Quand j'ai voulu agrandir la participa-
tion dans notre maison, j'ai rencontré des
obstacles contre lesquels j'ai dû lutter;
mon frère aîné entre autres, s'est séparé de
moi. Il a monté une usine et pris ses deux
enfants. Il n'a pas appliqué le système de
la participation. Eh bien, il n'a pas réussi
et je lui ai tendu la perche en le replaçant
dans notre société coopérative. J'ai fait
rentrer également dans la coopération son
usine, qui sans la coopération n'avait fait
que des pertes et qui aujourd'hui, gagne de
l'argent comme les autres, où elle existe
depuis plus longtemps.

LE "NATURALISTE CANADIEN"

PEUT-IL INTERROMPRE SA PUBLICATION ?

Nous venons de lire la dernière livraison de cette revue scientifique : son rédacteur, M. l'abbé Provancher, raconte l'histoire assez accidentée de cette œuvre qu'il fonda en 1868. Nous nous rappelons parfaitement les débuts du *Naturaliste* ; nous étions encore écolier, à cette époque, et nos prédictions pour les études littéraires subirent, en cette occasion, une sorte d'éclipse temporaire, au profit des sciences naturelles. Durant ces vingt-deux ans, le *Naturaliste* a poursuivi sa course avec un courage digne de tout éloge. Il a bien éprouvé, lui aussi, quelque éclipse, de temps en temps ; mais les astres, peu brillants eux-mêmes, qui sont venus quelquefois intercepter la lumière, n'ont fait que passer dans notre ciel politique.

Voici que M. l'abbé Provancher se croit encore menacé d'un semblable accident astronomique. Il est fort vrai qu'on peut annoncer à l'avance ces sortes d'événements ; et nous croyons, de foi aveugle, aux éclipses prédites par le calendrier ou l'almanach. Mais quant à l'éclipse du *Naturaliste Canadien*, nous refusons absolument de nous y attendre.

Comment ! voici la seule revue scientifique publiée en langue française dans tout le continent d'Amérique ; et nous, qui comptons même tout notre sang pour rien, lorsqu'il s'agit de maintenir ici l'idée française, nous laisserions disparaître cette publication qui est tout à notre honneur ? Elle n'est pas de peu d'importance, cette revue : elle est pour l'histoire des productions naturelles de notre pays, ce que sont les écrits des Jésuites, de Garneau, de Ferland, pour notre histoire politique et religieuse.

Nous savons, de science personnelle, que le *Naturaliste* jouit d'une renommée fort avantageuse même aux États-Unis, même en Europe. C'est par lui que notre petit peuple a sa voix, dans ce grand concert scientifique de l'univers, dont notre siècle se glorifie avec raison.

Non, nous ne laisserons pas s'éteindre le *Naturaliste*. Ici, par exemple, entendons-nous bien.

Nous souhaitons sincèrement que les abonnés arrivent par milliers et par dizaines

Canadien a été dûment votée à la dernière session de l'Assemblée Législative. Il est vrai, comme le dit l'abbé Provancher, qu'on l'a votée *sous condition* : cette restriction est un peu étrange, assurément. Néanmoins, le mot est d'un sens assez vague pour n'être pas redoutable. Disons, par exemple, que l'allocation est votée à condition que la revue soit publiée, et tout le monde sera content.

Sans doute, quatre cents piastres par année, ce n'est pas le Pactole pour le rédacteur du *Naturaliste*, et il faut souhaiter que nos législateurs en viennent à rougir de contribuer si peu à une entreprise si grande. Sait-on bien ce que nous a valu ce faible secours accordé à notre savant canadien ? Sait-on que les œuvres de l'abbé Provancher se composent de près de trente volumes ? C'est-à-dire qu'aucun de nos écrivains n'a autant enrichi notre littérature nationale.

Or, l'abbé Provancher n'est plus un jeune homme ; il doit compter à présent soixante-dix années. Bien qu'à cet âge avancé la plupart des hommes songent plutôt à se reposer, lui, qui a pourtant rudement travaillé toute sa vie, veut encore travailler pour l'utilité de ses concitoyens. Eh bien ! profitons donc de son dévouement ! A mesure qu'il avance en âge et en science, ses services deviennent de plus en plus précieux : ne laissons pas perdre la plus riche portion d'une belle moisson ! Si les autres motifs nous touchent peu, craignons au moins le jugement de la postérité.

En effet, elle passe pour avoir du jugement, la postérité. C'est elle, le grand tribunal qui se trompe rarement, et qui remet les choses et les gens à leur place en ce monde. Savez-vous ce qu'elle dira du rédacteur du *Naturaliste* ? Sans doute elle reconnaîtra en lui le père de l'histoire naturelle en Canada, en un mot le *Linnée canadien* ? Pour sûr, elle estimera ses œuvres au poids de l'or. Et aussi, par une juste rétribution, elle félicitera ces deux administrations provinciales de 1879 et de 1883, dont l'aveugle mesquinerie nous a privés de deux ou trois volumes du *Naturaliste*, c'est-à-dire d'une foule de connaissances sur l'histoire naturelle de notre pays : ceci, c'est une perte nationale, et peut-être irréparable.

Le gouvernement Mercier, nous en avons la conviction, sera mieux inspiré. Non-seulement, il ne refusera pas le faible secours

considérable pour envoyer leurs meilleurs produits. Le commissaire nommé doit se mettre sans retard en relations avec les intéressés de toutes les parties du Canada afin de s'assurer leur concours et de se mettre à leur disposition.

Voici une occasion exceptionnelle de courtiser un marché qui peut absorber beaucoup de notre production agricole et manufacturière. Il nous faut, du moment qu'on nous ferme une porte aux États-Unis, chercher sans tarder à nous en ouvrir une autre ailleurs. La Jamaïque est déjà une porte à moitié ouverte, et nous aurions grandement tort de ne pas en profiter. L'an dernier, le chiffre total du commerce canadien avec les Antilles fut de \$6,138.00. En 1882, il dépassait \$7,000,000. De leur côté, les américains y exportèrent pour au-delà de \$30,000,000 de marchandises de toute sortes. Les marchandises américaines, en général, ne diffèrent pas des marchandises canadiennes, et il y a lieu de croire que le Canada, avec un peu de bonne volonté, peut devenir un très fort concurrent à la république voisine.

Quand bien même les américains ne nous mettraient pas dans l'obligation de vendre nos produits ailleurs que chez eux, il n'en est pas moins vrai que nous devons faire tout en notre pouvoir pour chercher à étendre nos relations au loin et trouver des marchés où nos produits puissent s'écouler aisément. Et il n'en manque pas de ces marchés où les bois, les bestiaux, les blés et les poissons du Canada seront facilement acceptés en concurrence avec les produits analogues des autres pays.

Le gouvernement du Canada a bien fait en cherchant à encourager avec les pays méridionaux un commerce d'exportation trop négligé jusqu'à aujourd'hui, il faut bien l'avouer, par nos négociants canadiens.

ÇA ET LÀ

.....
.....
" Si l'on veut voir cesser les grèves et les révolutions violentes, si, en un mot, on veut enlever aux perturbateurs de profession leur principal élément de troubles, il faut absolument faire disparaître, au plus vite, les légitimes motifs de mécontentement des travailleurs.

" La coopération, c'est-à-dire la participation des travailleurs aux bénéfices des patrons, est seule capable de procurer ce résultat désirable. En effet, outre que la coopération améliore la situation matérielle du travailleur, elle le relève dans son propre esprit ; rien en réalité ne satisfait autant le légitime amour-propre du travailleur que de se sentir un peu plus l'égal de son patron comme cela a lieu lorsqu'il prend part aux bénéfices de celui-ci. Les agitateurs perdent leur temps auprès de ces travailleurs-là, quand ils cherchent à les embaucher.

" La coopération est le levier le plus puissant qui se puisse imaginer pour arriver à augmenter la somme de production (par un travail donné) en agriculture aussi bien qu'en industrie.

(à suivre)



IN HOC SIGNO VINCES

COMITÉ DE L'ŒUVRE
DES CERCLES CATHOLIQUES
D'OUVRIERS

PRESSE

2 BOULEVARD ST-GERMAIN.

31 Juillet 1890.

Monsieur le directeur de la rédaction de l'Association à Québec,

Monsieur,

Je viens, au nom de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers de France, saluer la vaillante feuille qui se fonde à Québec, sous le nom de "l'Association, journal d'économie sociale." C'est pres-

31 Juillet 1890.

PRESSE

2 BOULEVARD ST-GERMAIN.

Monsieur le directeur de la rédaction de l'Association à Québec,

Monsieur,

Je viens, au nom de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers de France, saluer la vaillante feuille qui se fonde à Québec, sous le nom de "l'Association, journal d'économie sociale." C'est presque notre nom, puisque notre Revue doctrinale s'appelle l'Association catholique.—C'est tout à fait notre ligne et notre foi, à en juger par le BONJOUR adressé au public.—"Où Dieu ne règne pas, il n'y a point d'économie, ni individuelle, ni domestique, ni sociale." Nous ne disons pas autre chose que cela depuis vingt ans.

C'est un bonheur pour nous d'entendre retentir au-delà de l'Océan l'écho de nos appels aux "hommes de bonne volonté." Mais cet écho est en même temps la voix d'une nation qui tient à la patrie française par les liens du sang, et à notre salut amical nous ajoutons l'étreinte d'une cordiale affection.

La Corporation, organe hebdomadaire de l'Œuvre des Cercles accepterait avec joie un échange avec l'Association.

Veillez agréer, monsieur le directeur et honorable collègue, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

V.-A. MAROLLES,

Directeur de la presse de l'Œuvre des Cercles.

et nous, qui comptons même tout notre sang pour rien, lorsqu'il s'agit de maintenir ici l'idée française, nous laisserions disparaître cette publication qui est tout à notre honneur? Elle n'est pas de peu d'importance, cette revue: elle est pour l'histoire des productions naturelles de notre pays, ce que sont les écrits des Jésuites, de Garneau, de Ferland, pour notre histoire politique et religieuse.

Nous savons, de science personnelle, que le *Naturaliste* jouit d'une renommée fort avantageuse même aux Etats-Unis, même en Europe. C'est par lui que notre petit peuple a sa voix, dans ce grand concert scientifique de l'univers, dont notre siècle se glorifie avec raison.

Non, nous ne laisserons pas s'éteindre le *Naturaliste*. Ici, par exemple, entendons-nous bien.

Nous souhaitons sincèrement que les abonnés arrivent par milliers et par dizaines de milliers au *Naturaliste Canadien*, et que son rédacteur-proprétaire, accablé de demandes d'abonnements et obligé de consacrer tout son temps à cette correspondance inattendue, se voie forcé de faire appel au public pour qu'on le laisse un peu étudier ses chers insectes, mollusques, &c. Mais ces vœux ne sont pas près d'être réalisés. Les revues littéraires, on le sait, ont peine à se sortir, au milieu de notre peuple qui pourtant passe pour aimer tant les choses de l'esprit. Or, comment voulez-vous qu'une revue scientifique puisse recruter ici beaucoup d'adeptes, lorsqu'un si petit nombre d'entre nous se livrent à l'étude des sciences?

Donc, quand nous disons que nous ne laisserons pas périr le *Naturaliste*, nous comptons peu sur les individus, et beaucoup sur la communauté, c'est-à-dire sur le gouvernement de la Province. Et sauf de rares exceptions, nos gouvernants ont aidé, depuis 1869, au soutien de la publication. Nous n'avons pas crainte que le présent gouvernement adopte une conduite différente. L'honorable M. Mercier, qui ne perd jamais une occasion de manifester son dévouement à la cause de l'instruction publique, n'ira certainement pas frapper de mort notre unique revue scientifique, pour économiser quelques centaines de piastres par année; lui qui se fait si légitimement le champion de l'influence française en ce pays, ne va pas pour si peu laisser périr une œuvre qui fait tant d'honneur à notre race sur ce continent et en Europe.

Nous avons d'autant moins de crainte que l'allocation ordinaire du *Naturaliste*

jugement de la postérité.

En effet, elle passe pour avoir du jugement, la postérité. C'est elle, le grand tribunal qui se trompe rarement, et qui remet les choses et les gens à leur place en ce monde. Savez-vous ce qu'elle dira du rédacteur du *Naturaliste*? Sans doute elle reconnaîtra en lui le père de l'histoire naturelle en Canada, en un mot le *Linnée canadien*? Pour sûr, elle estimera ses œuvres au poids de l'or. Et aussi, par une juste rétribution, elle flétrira ces deux administrations provinciales de 1879 et de 1883, dont l'aveugle mesquinerie nous a privés de deux ou trois volumes du *Naturaliste*, c'est-à-dire d'une foule de connaissances sur l'histoire naturelle de notre pays: ceci, c'est une perte nationale, et peut-être irréparable.

Le gouvernement Mercier, nous en avons la conviction, sera mieux inspiré. Non-seulement, il ne refusera pas le faible secours qu'il a promis, mais il l'augmentera de beaucoup, espérons-le. Et la postérité, qui aura à inscrire à son crédit plusieurs œuvres glorieuses, ne manquera pas de le féliciter et de le remercier aussi des cinq ou dix volumes que sa protection éclairée aura permis à notre *Linnée canadien* d'écrire encore!

Nos Relations avec la Jamaïque

(Du *Moniteur du Commerce*)

Le gouvernement fédéral a choisi M. Adam Brown, le député de Hamilton, comme commissaire devant représenter le Canada à l'exposition générale qui s'ouvrira en janvier prochain à la Jamaïque. Il est donc de la plus haute importance que l'industrie canadienne soit bien représentée à cette exposition en vue de la nouvelle situation qui lui sera faite par l'application du tarif douanier américain actuellement discuté au Sénat. La ligne directe des paquebots subventionnée par le gouvernement pour voyager entre St-Jean, N. B., Halifax et les Antilles facilitera beaucoup l'expédition des colis que l'on voudra adresser à l'exposition ainsi que le voyage des industriels qui voudront s'y rendre. Il apparaîtrait que le gouvernement a l'intention de payer lui-même les frets sur les articles admis à cette exposition, et il y a lieu d'espérer que les manufacturiers et les agriculteurs du Canada feront un effort

eux, il n'en est pas moins vrai que nous devons faire tout en notre pouvoir pour chercher à étendre nos relations au loin et trouver des marchés où nos produits puissent s'écouler aisément. Et il n'en manque pas de ces marchés où les bois, les Lestiaux, les blés et les poissons du Canada seront facilement acceptés en concurrence avec les produits analogues des autres pays.

Le gouvernement du Canada a bien fait en cherchant à encourager avec les pays méridionaux un commerce d'exportation trop négligé jusqu'à aujourd'hui, il faut bien l'avouer, par nos négociants canadiens.

ÇA ET LÀ

Aux Etats-Unis, c'est comme au Canada: l'on y trouve des gens qui veulent tout avoir et ne rien payer. Cette réflexion nous est suggérée par ce que rapporte l'*Insurance News*, de Philadelphie, de certains héritiers qui réclament d'une compagnie d'assurance le paiement d'une police dont leur auteur avait négligé de payer les primes. Pourtant, leurs droits sont bien fondés: la police existe, ils en connaissent la date, et la valeur promise; l'assuré s'était soumis à toutes les conditions, excepté à l'essentielle qui lui imposait de payer régulièrement les primes stipulées! Il n'en avait payé qu'une seule, croyant que cela l'acquittait pour toute sa vie. Ces pauvres héritiers vont exposer leurs étonnants griefs à Thémis; non contents de ne pas recevoir ce qui ne leur est pas dû, ils assument des frais nouveaux pour apprendre un peu de droit usuel. Grand bien leur fasse!

Nous revenons à ces pauvres héritiers, et grâce à eux, à un nouvel *lumbag* faisant un tas de victimes sous ce magique soleil des Etats-Unis, qui éclaire toutes les libertés! C'est du *Progressive Benefit Order* dont il s'agit. A quiconque leur paie 10 sous par jour ou \$36.50 par année, les officiers de cet ordre s'engagent à lui donner en retour \$100 au bout de l'an! Bien plus: si l'on ne juge pas d'une rapidité assez

effective ce moyen de faire de l'argent, l'ordre en question est prêt à recevoir \$36.50 par chaque mois de n'importe quel nigaud qui voudra vivre durant trente jours avec l'espérance de recevoir, après cette courte période, \$100 en retour de cette légère contribution ! Nous conseillons cette recette à ces héritiers qui réclament d'une compagnie d'assurance l'exécution d'une police nulle, et à tous ceux qui leur ressemblent. Entre l'avocat qui promet de faire triompher une cause *inévitablement* perdue, et l'un des officiers quelconques du *Progressive Benefit Order*, la distinction n'est pas sensiblement marquée.

Cet *Insurance News*, de Philadelphie, que nous avons cité plus haut, a des idées à lui et qui ont un sens absolument pratique. "L'assurance de vie" —dit-il,— "est indispensable comme le pain et la viande, et le chef de famille qui gagne le pain quotidien devrait toujours prendre un montant d'assurance proportionné à ses moyens. Celui qui quitte ce monde sans y laisser une police d'assurance, est la cause que le boucher et le boulanger entrent en brouille avec la veuve et les orphelins."

Devinez qui paie les droits les plus élevés sur l'huile de charbon ?

Ce n'est pas difficile à dire : ce sont les compagnies d'assurance contre le feu.

Il y a des gens follement peureux qui s'effraient plus que de raison aux aboiements des chiens sans malice. Il y en a qui ne veulent jamais monter en voiture, encore moins voyager en convoi de chemin de fer ; ils ne sont à l'aise que lorsqu'ils se sentent les pieds bien solides sur "la terre ferme," et ils ne tiennent aucun compte des statistiques qui prouvent que les accidents tuent plus de piétons que de voyageurs par chemin de fer.

Parce qu'un cheval s'emporte, tue le conducteur et met la voiture en pièces, est-ce une raison pour que le genre humain rende les chevaux à la liberté

libre contre la DIPHTHÉRIE, dit le *Scientific American*. Dans tous les cas, il vaut la peine d'être essayé, car les médecins sont impuissants à combattre cette maladie avec succès.

Dès les premiers symptômes de la maladie dans la gorge d'un enfant, mettez-le dans une chambre bien close ; et versez dans une tasse en fer blanc du goudron et de la térébenthine en parties égales ; placez ce vase sur le feu afin de remplir l'appartement de fumée. L'aspiration de cette fumée provoquera chez le petit patient une toux qui lui fera cracher toutes les membranes qui seront formées dans la gorge et la diphtérie disparaîtra. La fumée du goudron et de la térébenthine dissout les matières formées dans la gorge et c'est cette action qui donne le soulagement que toute l'habileté du médecin a été impuissante à procurer.

La sardine abonde cette année ; dernièrement, cent bateaux pêcheurs sont entrés dans le port de La Rochelle et ont vendu, sur les quais, plus de 400,000 poissons, au prix de cinq à huit francs le mille.

Nos abonnés qui ont lu avec tant de satisfaction les patriotiques protestations de la presse canadienne-française contre l'abbé Talbot-Smith et la *Catholic Review*, seront heureux de lire aujourd'hui les lignes suivantes d'un journal publié à Chicago, *The Catholic Home* qui rend justice à nos frères émigrés :

"Est-ce que quelques-uns de nos frères catholiques n'ont pas été trop sévères contre ceux de nos coreligionnaires canadiens-français de l'Est qui ont organisé dernièrement un mouvement tendant à leur obtenir plus de prêtres de leur propre race, ce qui dans les circonstances actuelles serait plus favorable à la conservation et à l'accroissement de la Sainte Foi ? Il ne serait pas juste de refuser à nos amis de langue française la possession d'aucun de leurs droits. Quant aux matières qui se

ment le *Courrier de Duluth*, publié à Duluth, Minnesota, pour les lignes sympathiques qui suivent :

"Nous accusons réception d'un nouveau journal *l'Association*, publié à Québec, par Monsieur P. Masson. Ce journal qui dit devoir faire une spécialité de donner des renseignements sur les compagnies et associations d'assurance de tout genre, contient aussi une foule de renseignements précieux. La rédaction est soignée et le propriétaire mérite certainement l'encouragement du public.

"Nous souhaitons au confrère longue vie et prospérité."

Funérailles d'un forestier

Dimanche matin, à Saint-David, ont eu lieu les funérailles d'un forestier catholique.

La cérémonie funèbre a été imposante et digne.

D'abord, en tête du cortège et précédant le corbillard, marchaient près de 150 forestiers catholiques avec leurs insignes de deuil.

Il y avait des représentants de toutes les cours sœurs : Chaudière, Déziel, Frontenac, Laval, etc.

La cour de St-David était au complet. Les chefs-rangers des cours St-David, Chaudière et Frontenac, assistaient aux funérailles, ainsi que les principaux officiers de ces cours.

Le corps était porté par des forestiers. M. le curé Desjardins a fait l'absoute, et le Rév. M. Dubé de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance a célébré l'office divin.

Durant le service, plusieurs hymnes funèbres ont été chantées avec accompagnement d'orgue.

M. le curé Desjardins, chapelain de la cour St-David, a dit une messe basse à l'un des autels latéraux pour le repos de l'âme du défunt.

Au milieu de l'épreuve amère de la séparation, ces sociétés de bienfaisance mutuelles telles que celle des forestiers catholiques offrent une bien douce consolation aux veuves et aux orphelins.

En effet, outre l'assurance de \$1,000

CHASSE-SPLEEN

Un chef de bureau au ministère à un jeune débutant :

—Vous allez porter cette lettre dans le cabinet de M. le ministre et vous la laissez bien en évidence, afin qu'il l'aperçoive aussitôt son retour.

—Bien, m'sieur.

Le commis sort, puis revient au bout d'un instant.

—Eh bien, demande le chef, avez-vous remis la lettre ?

—Oui, m'sieur. Je l'ai laissée sur son fauteuil avec une bonne épingle, la pointe en l'air.

On cause, dans une société, du talent qu'ont certaines personnes d'imiter le cri des animaux.

—Tout cela n'est rien, dit un Marseillais ; j'ai un ami, lorsqu'il imite le chant du coq.

—Eh bien ?

—Le soleil se lève !

Pensée de Briollet :

Les gens qui entendent le moins la plaisanterie, ce sont les sourds.

—Troipol adore son chien :

—J'en prends soin comme de moi-même, disait-il dernièrement ; je le lave tous les mois.

—La petite Lili tombe de sommeil. Sa maman tient cependant à ce qu'elle fasse sa prière.

—Allons, mon enfant, Notre père.....

Lili commence :

—Notre père.... sur un arbre perché....

Et elle s'endort.

—A table d'hôte un monsieur roule des yeux, semblant chercher quelque chose.

—Vous désirez ? demande son voisin.

—Des cornichons, monsieur !

—Je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette !

—Un drame inconnu.

—Oui, madame, raconte Mme Pipelet, le monsieur du second, qui était si riche, on l'a trouvé mort, la tête sur sa table de travail, où il était en train d'écrire ses dernières volontés.

—Eh bien, il a eu de la veine !

—Comment ça ?

—Être couché sur son propre testament !

—Dans la boutique d'un perruquier, un client est depuis une demi-heure entre les mains d'un maladroit artiste capillaire.

—Sapristi ! s'écrie le patient, voilà dix fois que vous recommencez ma raie et encore elle est de travers :

Et le garçon de répondre emphatiquement :

"La critique est aisée et la raie diffi-

élevés sur l'huile de charbon ?

Ce n'est pas difficile à dire : ce sont les compagnies d'assurance contre le feu.

Il y a des gens follement peureux qui s'effraient plus que de raison aux aboiements des chiens sans malice. Il y en a qui ne veulent jamais monter en voiture, encore moins voyager en convoi de chemin de fer ; ils ne sont à l'aise que lorsqu'ils se sentent les pieds bien solides sur "la terre ferme," et ils ne tiennent aucun compte des statistiques qui prouvent que les accidents tuent plus de piétons que de voyageurs par chemin de fer.

Parce qu'un cheval s'emporte, tue le conducteur et met la voiture en pièces, est-ce une raison pour que le genre humain rende les chevaux à la liberté de l'état sauvage ?

Parce qu'un homme est assassiné sur la voie publique, est-ce une raison pour que tous les hommes se tiennent tout tremblants chez eux sous l'égide de leurs femmes ?

Parce que l'on rencontre quelquefois des voleurs, est-ce une raison pour que l'honnête homme ne descende plus dans la rue autrement que les deux mains armées de pistolets, et qu'il se mette en garde contre tout venant comme contre un voleur ?

Eh bien ! il y a des lunatiques qui ne raisonnent pas mieux, et qui refusent de prendre une police d'assurance des plus riches et des plus fiables compagnies, de la *New-York Life* par exemple, pour le motif (notez le bien, ce motif !) qu'il y a eu des compagnies d'assurance qui ont failli à leurs engagements !

Il y a des bonnes compagnies, et il y en a de mauvaises, mais celles-ci sont clair-semées et deviennent de plus en plus rares.

L'on contrefait même la piastre d'or, et qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve-t-il que, puisqu'il y a contrefaçon, la véritable piastre d'or n'existe pas ? Allons ! soyez raisonnables.

Le remède suivant est, paraît-il, infail-

diennne-française contre l'abbé Talbot-Smith et la *Catholic Review*, seront heureux de lire aujourd'hui les lignes suivantes d'un journal publié à Chicago, *The Catholic Home* qui rend justice à nos frères émigrés :

"Est-ce que quelques-uns de nos frères catholiques n'ont pas été trop sévères contre ceux de nos coreligionnaires canadiens-français de l'Est qui ont organisé dernièrement un mouvement tendant à leur obtenir plus de prêtres de leur propre race, ce qui dans les circonstances actuelles serait plus favorable à la conservation et à l'accroissement de la Sainte Foi ? Il ne serait pas juste de refuser à nos amis de langue française la possession d'aucun de leurs droits. Qu'en ces matières qui se discutent, il puisse se produire un vrai faux nationalisme, cela appert de quelques paroles du Saint-Père dans une occasion où il s'agissait des Italiens catholiques qui résident aux Etats-Unis.

"Durant l'hiver de 1888-89, au cours d'une encyclique adressée aux archevêques et aux évêques des Etats-Unis, Sa Sainteté attribuait la déplorable condition des immigrants italiens en ce pays particulièrement à la rareté des prêtres parlant l'italien, et, dans son apostolique sollicitude, elle désignait le remède. "Nous avons décidé de vous envoyer pour assistants un certain nombre de prêtres italiens qui, pouvant parler à ces sujets de votre troupeau en leur propre langue, les instruiront mieux de la doctrine et des préceptes chrétiens, et contribueront par leur saint ministère, à améliorer leur situation de bien des manières."

"Après cela, il n'est pas facile de comprendre pourquoi nos amis les Canadiens devraient être blâmés parce qu'ils demandent tout purement pour eux ce que le Pontife suprême a déclaré être de nécessité pour une autre nationalité placée en quelque sorte dans des circonstances analogues."

Nous remercions bien cordiale-

David, Chaudière et Frontenac, assistaient aux funérailles, ainsi que les principaux officiers de ces cours.

Le corps était porté par des forestiers.

M. le curé Desjardins a fait l'absoute, et le Rév. M. Dubé de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance a célébré l'office divin.

Durant le service, plusieurs hymnes funèbres ont été chantées avec accompagnement d'orgue.

M. le curé Desjardins, chapelain de la cour St-David, a dit une messe basse à l'un des autels latéraux pour le repos de l'âme du défunt.

Au milieu de l'épreuve amère de la séparation, ces sociétés de bienfaisance mutuelles telles que celle des forestiers catholiques offrent une bien douce consolation aux veuves et aux orphelins.

En effet, outre l'assurance de \$1,000 que cette société paie aux héritiers avec la ponctualité la plus admirable, les forestiers se font un devoir de faire des funérailles dignes à leurs frères défunts.

FORT AVANTAGEUX

La compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix offre aux pèlerins qui se rendent à Sainte-Anne de Beaupré, cet avantage exceptionnel que moyennant le modique prix de transport de \$0.50, ils peuvent quitter Québec dès samedi soir par le train de 6 heures 30 a. m., et ne revenir que mardi midi. La compagnie mérite d'être félicitée de ses efforts pour satisfaire le public voyageur.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du grand pèlerinage de demain, celui de la conférence Notre-Dame de l'Espérance de la Société Saint Vincent de Paul, pèlerinage dont les recettes seront pour le soutien des pauvres de cette excellente société.

Hommes des classes dirigeantes, aidez L'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

—A table d'hôte un monsieur roule des yeux, semblant chercher quelque chose.

—Vous désirez ? demande son voisin.

—Des cornichons, monsieur !

—Je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette !

—Un drame inconnu.

—Oui, madame, raconte Mme Pipelet, le monsieur du second, qui était si riche, on l'a trouvé mort, la tête sur sa table de travail, où il était en train d'écrire ses dernières volontés.

—Eh bien, il a eu de la veine !

—Comment ça ?

—Etre couché sur son propre testament !

—Dans la boutique d'un perruquier, un client est depuis une demi-heure entre les mains d'un maladroit artiste capillaire.

—Sapristi ! s'écrie le patient, voilà dix fois que vous recommencez ma raie et encore elle est de travers :

Et le garçon de répondre emphatiquement :

"La critique est aisée et la raie difficile."

DIMANCHE, 17 AOUT

PAR LE CHEMIN DE FER

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX



aura lieu le pèlerinage à STE-ANNE DE BEAUPRÉ, de la Société St-Vincent de Paul, conférence Notre-Dame de l'Espérance.

Les trains laisseront Hedleyville à 6 et à 7 heures 35 a. m.

Ce pèlerinage se fera sous la direction du Rév. J. H. Feuilteault, chapelain de la société.

Inutile de dire qu'il y aura foule, vu que le but est de venir en venir en aide aux pauvres de la société.

La vente des billets commencera samedi midi au bureau de la compagnie SEULEMENT, coin des rues St-Joseph et du Pont, afin de permettre aux pèlerins de partir par le train de samedi soir à 6 heures 30.

Prix aller et retour, 50 cts. Enfants, moitié prix.

Les billets sont bons pour revenir mardi midi.

Par ordre,

J. H. FEUILTEAULT,

Prêtre.

GERVAIS & HUDON NEW YORK LE "SUN"

IMPORTATEURS

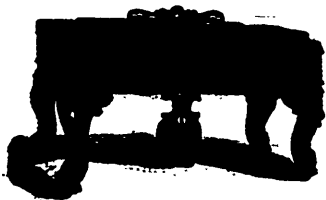
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie, (Le favori des Artistes.)
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Mason & Risch.,
Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
Dominion et Cie.,
Thomas et Cie.,
Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y. puis en 1860 à Toronto, Canada.

LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,285.98

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890—1a

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction **vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION et TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

12 juillet 1890

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890—1a

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
Dominion et Cie.,
Thomas et Cie.,
Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIERE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques.

Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODELES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMELIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIERES ont été SUPPRIMEES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODELE en est artistique,

Le FINI en est parfait,

La SONORITE nette et pure,

La TOUCHE élastique et souple,

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES

Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînent verticalement.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272¹

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890—1a

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

LA

NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie a très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres a de bons agents.

S'adresser a

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue St-PIERRE, Basse-Ville, Québec

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

61, place Jacques-Cartier, Montréal. Félix LATRAVERSE Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1891

L'ASSURANCE DE VIE

Les renseignements qui suivent sont extraits autant que possible, mot pour mot, chiffre pour chiffre, du rapport officiel du Surintendant des assurances au Canada, et par conséquent les faits qu'ils établissent forment partie de statistiques irréfutables, qui s'imposent à la confiance absolue du public qui s'assure :

Les affaires d'assurance sur la vie ont été transigées, en 1889, par 31 compagnies, dont 12 sont canadiennes, 9 anglaises et 10 américaines.

“ Le montant total des polices émises pour le Canada seulement, durant l'année, a été de \$44,556,937, ce qui montre un excédant de \$3,330,408 sur le montant formé par les polices émises en 1888. Les compagnies canadiennes ont assumé un excédant de \$1,562,099 de risques sur la somme des risques assumés l'année précédente, tandis que les compagnies américaines ont eu un excédant de \$2,354,783 de risques nouveaux, et que les compagnies anglaises ont vu la somme de leurs risques nouveaux diminuer de \$586,474, en 1889, et de \$918,747 en 1888.

Voici les montants des nouveaux risques assumés par les trois catégories de compagnies ;—

12 compagnies canadiennes.....	\$ 26,438,358
9 compagnies anglaises.....	3,399,313
10 compagnies américaines.....	14,719,266

Ainsi le montant assumé de risques par les 12 compagnies canadiennes, en 1889 seulement, excède de plus de \$8,300,000 les sommes additionnées des risques assumés à la fois et par les 9 compagnies anglaises et par les 10 compagnies américaines, durant la même année.

“ Si l'on aime à connaître le progrès des affaires d'assurance sur la vie en

388. Sur ce chiffre la part de la compagnie Canada Life est de \$8,054,650, c'est-à-dire que la Canada Life a fait, à elle seule, le tiers de toutes les affaires faites par les 12 compagnies canadiennes.

“ Les 12 compagnies canadiennes en 1889 ont touché en primes pour une somme de \$4,459,595. La part de la Canada Life sur ces primes est de \$2,274,516 ; près de la moitié de toutes les primes reçues.

“ Ce chiffre d'affaires si élevé de la Canada Life, en 1889, n'a rien qui nous étonne, car, depuis longtemps, elle tient la tête des compagnies canadiennes d'assurances sur la vie, et le chiffre de ses affaires dépasse de beaucoup celui des autres compagnies.

“ On le voit clairement en examinant le montant des assurances sur la vie en vigueur au 31 décembre dernier. Ce montant est de \$125,125,692 pour les 12 compagnies ; la Canada Life figure pour \$46,664,376 ; soit plus du tiers de cet important montant.

“ Ces résultats si brillants ne peuvent s'expliquer que par les garanties de premier ordre que la Canada Life offre à ses assurés, que par son esprit libéral dans l'acceptation des risques, que par sa rapidité à payer les assurances échues et que par l'habileté et le dévouement de son administration ; car pour les assurances sur la vie, plus peut-être que pour toutes autres affaires, le succès dépend beaucoup de la manière dont elles sont gérées.

“ Nous avons d'ailleurs la preuve de l'influence d'une bonne administration sur ce qui se passe dans notre province.

“ La Canada Life y fait un nombre très considérable d'assurance, grâce à son gérant. Par sa connaissance approfondie de la matière, par ses nombreuses relations, par son zèle et son activité de tous les instants, M. J. W. Marling, le gérant pour la province de Québec a obtenu et obtient des résultats merveilleux. Tous ceux qui ont eu affaire à lui n'ont eu qu'à se louer de son affabilité, de sa lucidité dans l'explication des affaires et ses excellents conseils, et la Canada Life doit être heureuse d'avoir, comme représentant dans notre province, un homme d'une telle valeur.

“ La section française de la “ Canada Life,” à Montréal, est confiée à M. S. Mondou, dont l'activité est bien connue. ”

A Québec, la Canada Life est très dignement représentée par un gentil-

Notre nouvelle maison est ouverte depuis le 1er mai dans l'ancien bloc Bernard & Allaire dont nous avons fait l'acquisition ; les améliorations considérables que nous y avons faites, nous mettent en position de vous dire que nous avons maintenant le plus beau magasin dans ce genre d'affaires à Québec.

Nous avons un ferme désir de donner la plus grande satisfaction à nos pratiques, et dans ce but nous nous sommes assurés les services des employés les plus capables de la maison Bernard & Allaire, leurs noms seuls seront une preuve de l'attention que nous voulons porter à ceux qui voudront nous honorer de leur confiance ; ils trouveront à notre établissement six des anciennes mains de la maison Bernard & Allaire, ce qui est déjà une garantie de la ponctualité que nous apporterons aux affaires.

Nous nous permettrons de mentionner ici les noms de ceux qui nous sont restés fidèles. FRANÇOIS ALLAIRE, ancien associé de la maison Bernard & Allaire.

L. N. ALLAIRE, pendant treize années gérant de la maison Bernard & Allaire, et d'ailleurs très-bien connu du monde musical.

F. G. ALLAIRE, comptable en chef de la maison Bernard & Allaire.

EDOUARD O'MALLEY, commis-voyageur pour Bernard & Allaire.

MELLE MARY BIUNEAU, pendant huit années chez Bernard & Allaire, en charge du département des machines à coudre et à tricoter.

AUDINATH TREMBLAY, ancien employé.

Malgré les affaires considérables que la maison Bernard & Allaire a faites pendant treize ans, nous avons raison de croire que nous pouvons encore en augmenter le chiffre, et pour arriver à ce but nous avons retenu les services de messieurs de haute capacité et connus avantageusement du public :

GEO HEBERT, organiste de l'église St-Jean-Baptiste de Québec, qui aura la charge du département des pianos, harmoniums et musique en feuilles.

FRED. T. DUNCAN, pendant dix-huit ans à la Singer Manufacturing Co., il sera gérant du département des machines à coudre et à tricoter.

J. T. COOK, ci-devant chez Mess Orme & Son, Ottawa, et chef de Fanfare de Buckingham

J. L. DUPRÉ, pendant plusieurs années chez Mess. Gervais & Hudon, de Québec.

ARTHUR H. GENGE, pendant 10 ans accordeur en chef d'une grande manufacture de la Puissance. Nous le recommandons avec la certitude qu'il donnera satisfaction, connaissant déjà ses hautes capacités.

Nous aurons toujours en magasin les instruments de musique les plus en renom.

PIANOS

VOSE & SON, BOSTON.

BEHRING & SON, NEW-YORK.

HENRY F. MILLER & SON, BOSTON.

R. S. WILLIAMS & SON, TORONTO

HARMONIUMS

POUR UN MOIS
UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselle, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

DE LONDRES, ANGLETERRE,

BRITISH EMPIRE

Polices non susceptibles de déchéance

PLUSIEURS hésitent à assurer leur vie, parce qu'ils craignent qu'un jour probablement sans qu'ils y aient de leur faute ils ne pourront payer le renouvellement des primes sur leur police ; et ainsi ils perdront des bénéfices longtemps désirés pour la famille, en sus de l'argent donné à la Compagnie.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

BRITISH EMPIRE

préviendrait cette perte, souvent très sérieuse, en appliquant au paiement du renouvellement de la prime, lorsque l'assuré ne peut continuer à la payer, toute Valeur Estimée que donne une police qui a couru pendant trois ans au moins ; pourvu toutefois que cette valeur estimée soit suffisante pour telles fins. Ces paiements sont ensuite chargés sur la police avec intérêt à 5 pour cent.

L'assuré peut quand bon lui semble, rembourser ces primes avancées, moyennant intérêt, et ainsi rendre à la police sa valeur primitive. Dans tous les cas où une police rapportant ainsi une valeur estimée n'est pas renouvelée, la Compagnie en avertit l'assuré afin qu'il puisse à son gré profiter de l'avantage plus haut mentionné.—Pendant cet intervalle la Compagnie reste responsable du risque sur la vie. De fait, la police ne deviendra sans valeur que lorsque la valeur estimée sera épuisée.

W. CLINT,

AGENT GÉNÉRAL,

Bâtisse de la Banque de Montréal,
Rue St-Pierre, Québec.

Voici les montants des nouveaux risques assumés par les trois catégories de compagnies :—

12 compagnies canadiennes.....	\$ 26,438,358
9 compagnies anglaises.....	3,399,313
10 compagnies américaines.....	14,719,266

Ainsi le montant assumé de risques par les 12 compagnies canadiennes, en 1889 seulement, excède de plus de \$8,300,000 les sommes additionnées des risques assumés à la fois et par les 9 compagnies anglaises et par les 10 compagnies américaines, durant la même année.

“ Si l'on aime à connaître le progrès des affaires d'assurance sur vie, au Canada, durant les 15 dernières années, voici un tableau qui établit quel montant d'assurances nouvelles a été effectué, chaque année, depuis 1875 à 1889, inclusivement :

ANNÉES	Compagnies canadiennes	Compagnies anglaises	Compagnies américaines	Total.
1875.....	5,077,001	1,089,833	8,306,824	15,072,658
1876.....	5,465,906	1,083,357	6,740,804	13,390,127
1877.....	5,224,648	2,142,702	5,667,317	13,534,667
1878.....	5,508,556	2,789,291	3,871,998	12,169,845
1879.....	6,112,706	1,877,918	3,363,000	11,353,624
1880.....	7,547,576	2,302,911	4,057,000	13,907,487
1881.....	11,358,479	2,536,129	3,923,412	17,818,011
1882.....	11,858,545	2,833,250	5,423,980	20,115,775
1883.....	11,858,545	3,278,008	6,411,635	21,548,188
1884.....	12,926,287	3,167,910	7,323,737	23,417,934
1885.....	14,581,694	3,056,647	8,332,646	27,164,987
1886.....	19,289,094	4,054,279	11,857,375	35,191,748
1887.....	23,565,349	3,967,949	11,435,721	38,969,019
1888.....	24,870,259	3,985,787	12,364,483	41,220,529
1889.....	26,438,358	3,399,313	14,719,266	44,556,937
Totaux.....	192,252,514	42,757,376	113,769,778	348,779,668

UN SERIEUX TEMOIGNAGE

Nous nous associons bien volontiers au journal *Le Moniteur du Commerce* pour présenter au public canadien, en faveur de la *Canada Life*, le témoignage suivant fondé sur les chiffres officiels et irréfutables exposés dans le rapport du surintendant des assurances :

“ Comme nous l'avons dit plus haut les compagnies canadiennes ont fait en 1889, un chiffre d'affaire s'élevant à \$26,488,

influence d'une bonne administration ar ce qui se passe dans notre province.

“ La *Canada Life* y fait un nombre très considérable d'assurance, grâce à son gérant. Par sa connaissance approfondie de la matière, par ses nombreuses relations, par son zèle et son activité de tous les instants, M. J. W. Marling, le gérant pour la province de Québec a obtenu et obtient des résultats merveilleux. Tous ceux qui ont eu affaire à lui n'ont eu qu'à se louer de son affabilité, de sa lucidité dans l'explication des affaires et ses excellents conseils, et la *Canada Life* doit être heureuse d'avoir, comme représentant dans notre province, un homme d'une telle valeur.

“ La section française de la “ *Canada Life*, ” à Montréal, est confiée à M. S. Mondou, dont l'activité est bien connue. ”

A Québec, la *Canada Life* est très dignement représentée par un gentilhomme bien connu et hautement estimé, M. Frank Pennée dont l'influence et les efforts contribuent pour une part considérable aux progrès de cette compagnie.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

TELEPHONE, No 240

FRANÇOIS ALLAIRE,

L.-N. ALLAIRE.

ALLAIRE, FILS & CIE

Propriétaires de l'ancien bloc BERNARD & ALLAIRE, coin des Rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville.

INSTRUMENTS POUR FANFARES, PIANOS, HARMONIUMS, VIOLONS, ACCORDÉONS, etc., MOULINS A COUDRE ET A TRICOTER.

Nous prenons respectueusement la liberté de vous informer de la dissolution prochaine de la société Bernard & Allaire, nous continuerons les affaires sous les noms et raison de Allaire, Fils & Cie.

et connus avantageusement du public :

GEO. HEBERT, organiste de l'église St-Jean-Baptiste de Québec, qui aura la charge du département des pianos, harmoniums et musique en feuilles.

FRED. T. DUNCAN, pendant dix-huit ans à la Singer Manufacturing Co., il sera gérant du département des machines à coudre et à tricoter.

J. T. COOK, ci-devant chez Mess Orme & Son, Ottawa, et chef de Fanfare de Buckingham

J. L. DUPRÉ, pendant plusieurs années chez Mess. Gervais & Hudon, de Québec.

ARTHUR H. GENGE, pendant 10 ans accordeur en chef d'une grande manufacture de la Puissance. Nous le recommandons avec la certitude qu'il donnera satisfaction, connaissant déjà ses hautes capacités.

Nous aurons toujours en magasin les instruments de musique les plus en renom.

PIANOS

VOSE & SON, BOSTON.

BEHRING & SON, NEW-YORK.

HENRY F. MILLER & SON, BOSTON.

R. S. WILLIAMS & SON, TORONTO

HARMONIUMS

W. DOHERTY & CO., CLINTON, ONT.

G. W. CORNWALL & CO., HUNTINGDON, P. Q.

Instruments pour Fanfares

provenant de manufactures Françaises, Anglaises, Allemandes et Américaines.

Notre département de musique en feuilles, sera toujours des mieux assortis, et nous aurons toujours en mains les plus récentes publications de musique vocale ou instrumentale, sacrée ou profane.

Nous avons aussi reçu un très bel assortiment de bancs et tapis de pianos, accordéons, violons et en un mot nous aurons toujours en mains les articles en demande dans un magasin de musique bien assorti.

Pour faciliter nos affaires, nous avons divisé l'établissement en départements de manière que chaque branche se trouve complètement séparée des autres.

1er ÉTAGE—Salon de pianos ; le fini de cette chambre est du dernier goût et très riche.

2ème ÉTAGE—Salon pour harmoniums d'Églises et de maisons.

3ème Étage—Moulins à coudre et à tricoter, des marques suivantes :

MOULINS A COUDRE

“ DOMESTIC ” “ QUÉBEC B ” “ RAPID ”

MOULINS A TRICOTER

“ WORLD STAR ”

dont le travail se fait avec perfection et rapidité. 4ème ÉTAGE—Ateliers de réparations pour Pianos, Harmoniums, Moulins à coudre et à tricoter.

Nous sollicitons une visite, et nous croyons pouvoir vous assurer que lorsque vous aurez vu la qualité supérieure de nos instruments et leurs bas prix, vous nous favoriserez de vos commandes, qui recevront une attention toute particulière.

Veillez agréer nos civilités les plus empressées.

FRS ALLAIRE

L.-N. ALLAIRE.

juillet 12 1890.—1 m.

ne pourront payer le renouvellement des primes sur leur police ; et ainsi ils perdront des bénéfices longtemps désirés pour la famille, en sus de l'argent donné à la Compagnie.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

BRITISH EMPIRE

préviennent cette perte, souvent très sérieuse, en appliquant au paiement du renouvellement de la prime, lorsque l'assuré ne peut continuer à la payer, toute Valeur Estimée que donne une police qui a couru pendant trois ans au moins ; pourvu toutefois que cette valeur estimée soit suffisante pour telles fins. Ces paiements sont ensuite chargés sur la police avec intérêt à 5 pour cent.

L'assuré peut quand bon lui semble, rembourser ces primes avancées, moyennant intérêt, et ainsi rendre à la police sa valeur primitive. Dans tous les cas où une police rapportant ainsi une valeur estimée n'est pas renouvelée, la Compagnie en avertit l'assuré afin qu'il puisse à son gré profiter de l'avantage plus haut mentionné.—Pendant cet intervalle la Compagnie reste responsable du risque sur la vie. De fait, la police ne deviendra sans valeur que lorsque la valeur estimée sera épuisée.

W. CLINT,

AGENT GÉNÉRAL.

Bâtisse de la Banque de Montréal,
Rue St-Pierre, Québec.

12 juillet 1890.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

TÉLÉPHONE No 625

GEO. W. BUDDS
MAITRE-CHARRETIER

69 rue Notre-Dame-des-Anges 69
ST-ROCH, QUEBEC.

Carrosse à deux chevaux et voitures de louage de tous genres.

—PRIX MODÉRÉS—



REVENU

DE LA

PROVINCE

1890-91

: 0:0 :

LICENCES EMANÉES

DANS LE

District du Revenu

DE QUEBEC

DU

PREMIER MAI A DATE

HOTELS

Noms,	RÉSIDENTS,
Jean Guillet,	Rue St-Jean.
Art. Sanders,	ville de Lévis.
T. Bureau,	Ange-Gardien.
Elz. Côté,	SRue t-Valier.
Jno. Rowbottom,	" Richmond.

T. Quinn,	St-Roch Nord.	J. T. Donnelly,	Rue St-Pierre.	A. Bisson,	St-Patrice de Beau-
Wm. Venner,	Rue St-Valier.	T. Carr,	" Sit-au-Matelot.		vage.
H. Dérome,	Marché Fintay.	T. Robitaille,	" J. Cartier,	J. Buchanan,	ville de Lévis.
F. Guillet,	Rue N.-D. des Anges.	A. Jouvain,	" St-Joseph.	G. Lambert,	" "
E. Lapointe,	" Buade.	Elz. Chouinard,	" du Pont.	N. Chouinard,	Rue du Pont.
J. Sutcliff,	Ville de Lévis.	Jas. Burns,	Marché Champlain.	C. Lévesque,	N.-D. de la Victoire.
J. B. Letarte,	Rue Dalhousie.	J. Rooney,	Rue Sit au Matelot.	G. Demers,	" "
L. M. Blouin,	Ville de Lévis.	E. Giroux,	" N.-D. des Anges.	L. E. Couture,	ville de Lévis.,
J. Nadeau,	" "	Elz. Dalaire,	Marché Champlain.	A. Lambert,	" "
J. Dubé,	Rue de la Fabrique.	B. Maguire,	Rue St-Louis.	G. J. Couture,	" "
A. Daigle,	" St-Joseph.	A. Roy,	" St-Augustin,	T. Boivin,	Rue Arago.
X. Beaulieu,	Ville de Lévis.	T. Desjardins,	" St-Valier.	J. Brown,	" St-Germain.
A. Turgeon,	Rue du Roi.	Elz. Armand,	" N.-D. des Anges.	J. Gagnon,	" Dorchester.
Wm. McKibbin,	" St-Pierre.	Mdm. M. Quinn,	Marché Champlain.	M. Ladrière	village Bienville.
J. B. Allaire,	" St-Valier.	Wm. Savard,	Rue Notre-Dame.	Wm. Lawlor,	ville de Lévis.
Bridget Ryan,	" St-Paul.	J. Cloutier,	Côte Lamontagne.	L. Nadeau,	Rue de la Couronne.
A. Fraser,	" St-Joseph.	J. B. Letarte,	Marché Finlay.	P. McFarland,	Village Lauzon.
P. Déry,	" Du Pont.	T. Patry,	Rue St-Paul.	E. Létourneau,	Rue Ste-Geneviève.
N. Morin,	Côte Lamontagne.	J. A. Davis,	" Arthur.	G. Baron,	Ville de Lévis.
T. Bernier,	Ville de Lévis.	T. Sturgeon,	" du Pont.	G. Deblois,	Rue Albert.
E. Trudel,	Côte d'Abraham.	A. Babin,	" St-Jean.	P. Marcoux,	Rue de la Reine.
A. Fiset,	Rue St-Valier.	R. Paul,	" Sous-le-Fort.	S. Paradis,	Ville de Lévis,
F.-X. Joannette,	" Desjardins.	A. Chouinard,	Marché Finlay.	L. Poulin,	Marché Finlay.
P. Langlois,	" St-Valier.	G. Dubé,	Rue St-Paul.	W. A. Bourget,	Village Lauzon.
C. Perry,	" St-Nicolas.	E. Brindamour,	" St-Paul.	R. C. Cherrier,	Ville de Lévis.
O. Vaudreuil,	" St-Paul.	F. Bonnet,	" St-Joseph.	E. H. Taylor,	Rue Champlain,
J. A. Dufresne,	" St-Nicolas.	M. Pelletier,	" du Pont.	C. Paquet,	Village Bienville.
Vve. L. Leclerc,	" Henderson.	Elz. Savard,	" St-Valier,	I. Voyer,	Rue Richelieu.
A. Deslauriers,	" J. Cartier.	C. Turcotte,	" Albert.	F. X. Allaire,	" De la Chapelle.
P. Lapierre,	Rue St-Pierre.	J. Garneau,	Marché Champlain.	P. E. Bégin,	Ville de Lévis.
D. Bezeau,	" Du Pont.	G. Cloutier,	" Finlay.	P. I. Turgeon,	Rue Union.
Geo. Guillot,	" "	A. Goulet,	Rue St-Paul.	J. Boiteau,	" Sutherland.
A. Piton,	" St-Valier.	L. Lachance,	" St-André.	S. Gauvin,	" St-Anselme.
L. Bureau,	" St-Pierre.	L. N. Poliquin,	Rue St-Joseph.	M. Thibaudau,	" Sous le Fort.
L. Bisson,	" St-Germain.	E. Burns,	" St-Paul.	Ph. Huot,	" St-Paul.
M. Anne McKibbin,	" Du Pont.	O. Dallaire,	" Dalhousie.	Ed. Clarke,	" Du Pont.
Ars. Turgeon,	" St-Joseph.	L. A. Boisvert,	" St-Pierre.	W. Doré,	" St-Valier.
Vve Pelletier,	Carré Notre-Dame.	J. Dupuis, dit Saint-		Vve. J. Laliberté,	" St-Joachim.
T. Lavallée,	St-Roch Nord.	Michel,	Marché Finlay.	L. H. Bégin,	Ville de Lévis.
T. Savard,	Rue St-Valier.	E. Déry,	Côte Lamontagne.	O. Lefebvre,	Rue Grant.
L. Guay,	" St-Paul.	M. Côté,	Rue St-Paul.	P. Roussel,	Rue de la Chapelle.
H. Demers,	" St-Jean.	J. R. Fellis,	" St-Joseph.	A. Morissette,	" Latourelle.
C. Échénes,	Côte d'Abraham.	O. Bourget,	" St-Ours.	W. E. Blais,	" de la Couronne.

DU

PREMIER MAI A DATE

HOTELS

NOMS,	RÉSIDENCES,
Jean Guillet,	Rue St-Jean.
Art. Sanders,	ville de Lévis.
T. Bureau,	Ange-Gardien.
Elz. Côté,	SRue t-Valier.
Jno. Rowbotton,	" Richmond.
M. Grégoire,	ville de Lévis.
G. Lemelin,	rue Saint-Joseph.
Vve. O'Halkoran,	Rue Champlain.
" A. Gosselin,	St-Roch Nord.
T. Paquet,	Rue Henderson.
F. Hawkins, jr.,	" St-George.
Jas. Lawlor,	ville de Lévis.
Jno. Murphy,	Rue St-Charles.
C. Cordollaz,	" N.-D. des Anges.
Jos. Chateauvert,	" St-Paul.
F.-X. Coutare,	Ville de Lévis.
F.-X. Soucy,	Rue St-Paul.
H. Turgeon,	Beaumont.
Edw. Fraser,	Rue St-Pierre.
J. W. Baker,	Lac Edouard.
O. Cauchon,	ville de Lévis.
J. T. Lavallér,	Rue Buade.
L. Lambert,	" Ste-Anne.
J. Demers,	" Champlain.
Eug. Chartrain,	" du Pont.
P. Henchey,	" Ste-Anne.
J. Desroches,	" St-Jean.
P. Hervieux,	" St-Valier.
Ro. Drolet,	" St-Jean.
Vve. C. Fortin.	" St-Paul
Jas. Kelly,	" Champlain.
J. Allaire,	" St-Valier.

A. Deslauriers,	" J. Cartier.
P. Lapierre,	Rue St-Pierre.
D. Bezeau,	" Du Pont.
Geo. Guillot,	" "
A. Piton,	" St-Valier.
L. Bureau,	" St-Pierre.
L. Bisson,	" St-Germain.
M. Anne McKibbin,	" Du Pont.
Ars. Turgeon,	" St-Joseph.
Vve Pelletier,	Carré Notre-Dame.
T. Lavallée,	St-Roch Nord.
T. Savard,	Rue St-Valier.
L. Guay,	" St-Paul.
H. Demers,	" St-Jean.
C. Eéchènes,	Côte d'Abraham.
J. Denis,	Rue D'Aiguillon.
Jno. Sullivan,	" St-Antoine.
O. Montambault,	" St-Paul.
T. Griffin,	" St-Valier.
N. Filion,	" Du Pont.
J. A. Robitaille,	" St-Valier.
Cyr. Chamberland,	" N.-D. des Anges.
D. Roy,	" St-Joseph.
T. Moisan,	" St-Louis.
J. Lamontagne,	" St-Anselme.
Jno. McKibbin,	" Champlain.
P. Allaire,	" N.-D. des Anges.
E. Bernier,	" St-Paul.
C. McKibbin,	" Du Pont.
A. Beauchamp,	" Champlain.
O. Ouellet,	" "
T. Lizotte,	Ste-Petronille, I. O.

Restaurants

NOMS,	RÉSIDENCES,
A. Masson,	Rue Réal.
Jer. O'Brien,	" la Chevrotière.
A. Sanders,	" Albert.
Abel Hawkins,	N.-D. de Québec.
J. B. Caron	Rue St-Pierre.

Elz. Savard,	St-Valier,
C. Turcotte,	" Albert.
J. Garneau,	Marché Champlain.
G. Cloutier,	" Finlay.
A. Goulet,	Rue St-Paul.
L. Lachance,	" St-André.
L. N. Poliquin,	Rue St-Joseph.
E. Burns,	" St-Paul.
O. Dallaire,	" Dalhousie.
L. A. Boisvert,	" St-Pierre.
J. Dupuis, dit Saint-Michel,	Marché Finlay.
E. Déry,	Côte Lamontagne.
M. Côté,	Rue St-Paul.
J. R. Fellis,	" St-Joseph.
O. Bourget,	" St-Ours.
Z. Lafrance,	" du Fort.

Magasins de liqueurs

GROS

NOMS,	RÉSIDENCES,
L. Larochelle,	St-Henri.
J. B. Lasnier,	N.-D. de la Victoire.
P. Gervais,	St-Casimir.
F. Mailhot,	St-J. Deschaillons.
Ant. Carrier,	Ville de Lévis.
T. Ledroit,	Rue Sault-au-Matelot.
A. Joseph & fils,	" St-Pierre et Sous le Fort.
R. Turner,	Rue Dalhousie.
C. A. Langlois,	Rue St-Pierre.
N. Turcotte,	" Dalhousie.
C. Pitl,	" "
Ed. Lemesurier,	Rue St-Pierre.
A. Sautel,	Ville de Lévis.
T. Hamel,	Côte Lamontagne.

DETAIL

NOMS	RÉSIDENCES.
G. A. Brochu,	ville de Lévis.
O. M. O'Donnell,	St-Gilles.

T. Voyer,	Rue Rivière.
F. X. Allaire,	" De la Chapelle.
P. E. Bégin,	Ville de Lévis.
P. L. Turgeon,	Rue Union.
J. Boiteau,	" Sutherland.
S. Gauvin,	" St-Anselme.
M. Thibaudeau,	" Sous le Fort.
Ph. Huot,	" St-Paul.
Ed. Clarke,	" Du Pont.
W. Doré,	" St-Valier.
Vve. J. Laliberté,	" St-Joachim.
L. H. Bégin.	Ville de Lévis.
O. Lefebvre,	Rue Grant.
P. Roussel,	Rue de la Chapelle.
A. Morissette,	" Latourelle.
W. E. Blais,	" de la Couronne.
T. Lacasse,	" Ste-Claire.
H. Bisson,	Ville de Lévis.
J. Turcotte,	Marché Champlain.
J. Renaud,	Rue St-Gertrude.
F. X. Gingras,	" St-Dominique.
O. Gagnon,	Rue de la Couronne.
G. Drolet,	Rue de la Chapelle.
F. Grenier,	" Scott.
J. C. Frenette,	Rue St-Valier.
E. Tessier,	Rue Caron.
Etn. Sylvain,	" Du Pont.
M. J. Boivin,	Ville de Lévis.
A. Grant,	Rue Champlain.
J. O. Gauvin,	Rue D'Aiguillon.
A. Barry,	Rue St-Valier,
J. B. Lemelin,	Rue du Pont.
J. Goulet,	Ville de Lévis.
A. Parent,	Rue de la Couronne.
A. Drolet,	Rue St-Valier.
Wm. M. Coleman,	" Du Pont.
G. W. Pelletier,	Rue St-Joseph.
J. B. M. Dion,	Côte St-Geneviève.
D. Falardeau,	Rue St-Joseph.
G. Julien,	Rue Dorchester.
F. Auger,	Rue St-Valier.
N. Moisan,	Rue Ste-Julie.
J. A. Chabot,	Rue Latourelle.

P. A. Hardy,	Rue St-Jean.
E. E. Rosa,	Rue Grant.
H. Paquet,	Rue Ste-Monique.
J. Bussière,	Rue D'Aiguillon,
C. Martel,	Rue Couillard.
J. B. Côté,	Rue St-Jean.
O. Bérubé,	Marché Finlay,
Ant. Drolet,	Rue Richmond.
J. Moisan,	Rue Artillerie.
F. Delisle,	Rue Scott.
G. A. Vandry,	" St-Jean.
P. Verret,	" St-Joachim.
G. Hossack,	Rues Desjardins et Ste-Anne.
L. Rondeau,	Rue St-Valier.
T. Parent,	Rue de la Couronne.
G. Pouliot,	" Arago.
E. Angers,	Marché Champlain.
J. A. Bussière,	Rue D'Aiguillon.
E. Roumilhac,	" St-Jean.
P. Blondeau,	Rue Arago.
J. J. Boyce,	Rue St-George,
A. Rouillard,	" de la Reine,
J. D. Marier,	" Dorchester,
L. Cantin,	Rue Bayard.
E. Bédard,	Ville de Lévis.
E. Girard,	Rue Ovide.
G. Poiré,	Rue Desjardins.
G. Bacon,	Rue Hermine.
E. DeVarennes,	Rue Arago.
L. Galarche,	Rue Jac.-Cartier,
J. Laberge,	" Victoria.
E. Paquet,	Rue Dalhousie.
W. Paquet,	" Richardson.
C. Fréchette,	Halle Champlain.
J. Bryson,	Rue Grant.
J. E. Asselin,	Rue St-Joseph.
G. Savard,	" Dorchester,
J. Fiset,	" Albert.
J. Savard,	Rues Dorchester et P. Edouard.
R. Filion,	Rue Victoria.
J. H. Chouinard,	Rue des Commissaires
F. X. Soucy,	Marché Champlain.
J. A. Moisan,	Rue St-Jean.
H. A. Paré,	Rue du Pont.

J. M. Laganière,	Deschambault.
M. Gauvin,	Ancienne Lorette.
L. Gosselin,	Deschambault.
J. T. O'Hara,	Québec.
A. Tessier,	St-Casimir.
B. Giraud,	Deschambault.
L. Sauvageau,	St-Alban.
A. Plaisance,	St-Louis Lotbinière.
A. Paquin,	Deschambault.
A. Martel,	do do
C. Ferguson,	London, Ontario.
P. Martel,	St-Ls de Lotbinière.
F. Paquin,	Deschambault.
O. Portelance,	do do

DISTRICTS ADDITIONNELS

NOMS,	RÉSIDENCES.
E. Klien,	Québec.
N. Fisher,	Montréal.

Clubs

NOMS,	RÉSIDENCES,
Club Belleverdière,	Beaulieu.
" de Québec,	rue Collin.
" d'Aiguebelle,	Banlieue.
" St-Peter,	rue St-Pierre.
" des Marchands,	" des Fossés.
" de la Garnison,	" St-Louis.
" Quebec Yacht,	" Arthur.

Billards dans les Clubs

NOMS,	RÉSIDENCES,
-------	-------------

E. Barrette,	Ste-Anne de Beaugré.
A. Fournier,	rue St-Paul.
L. Dubois,	St-Flavien.
F. Cloutier,	Ste-Anne de Beaugré.
Couvent,	" "
J. Turgeon,	ville de Lévis.
S. Morel,	Ste-Anne de Beaugré.
E. Morel,	" "
J. Masse,	Marché Champlain.
R. Vézina,	Ste-Jeanne de Neuville.
F. Neil,	St-Raymond.
Mme. A. St-Amant,	St-Ambroise.
W. Lessard,	Ste-Anne de Beaugré.
G. Fortin,	ville de Lévis.
F. Labrecque,	Marché Champlain.
P. Blouin,	Ste-Anne de Beaugré.
P. Plamondon,	St-Raymond.
P. Lagueux,	St-Nicolas.
D. Guérin,	St-Tite des Caps.
J. Chayer,	St-Raymond.
N. Lebel,	St-Nicolas.
T. Couet,	St-Henri.
L. L'Heureux,	Chateau Richer.
Ph Rouleau,	St-Roch Nord.
F. Plamondon,	St-Raymond.
H. Parent,	Ste-Jeanne de Neuville.
Edm. E. Watters,	St-Romuald.
E. Raymond,	Ste-Anne de Beaugré.
P. C. Lefrançois,	Château Richer.
E. Paquet,	Québec, (Terrasse).
Flavie Simard,	Ste-Anne de Beaugré.

Trou Madame

NOMS,	RÉSIDENCES,
C. Cordollaz,	Rue N. Dauc des Angés.
F. Hawkins,	" St-Georges.
F. Guillet,	" N.-D. des Angés.
P. Langlois,	" St-Valier.

Poudre à tirer

DETAIL

NOMS,	RÉSIDENCES,
R. Lavoie,	Rue St-Joseph.
J. E. Bigaouette,	" "
C. Laveau,	" St-Pierre.
Vve F. Dumas,	" St-Paul et Nicolas.
Jos. Goulet,	ville de Lévis.
J. E. Martineau,	Rue St-Joseph.

GROS

NOMS,	RÉSIDENCES,
Wm. Doyle,	Rue St-Pierre.
Chinic Hardware Co.	Côte Lamontagne et Sault-au-Matelot.
H. Young,	Rue du Pont.
L. E. Couture,	ville de Lévis.

Embouteilleurs

NOMS,	RÉSIDENCES,
P. Thibault,	village Bienville.
C. Emond,	ville de Lévis.
L. Labrecque,	Ste-Jeanne de Neuville.
J. Côté,	rues St-Gabriel et juqiter.
E. Labranche,	ville de Lévis.

E. DeVarenes, Rue Arago.
 L. Gamache, Rue Jac.-Cartier,
 J. Laberge, " Victoria.
 E. Paquet, Rue Dalhousie.
 W. Paquet, " Richardson.
 C. Fréchette, Halle Champlain.
 J. Bryson, Rue Grant.
 J. E. Asselin, Rue St-Joseph.
 G. Savard, " Dorchester,
 J. Fiset, " Albert.
 J. Savard, Rues Dorchester et P.
 Edouard.

R. Filion, Rue Victoria.
 J. H. Chouinard, Rue des Commissaires
 F. X. Soucy, Marché Champlain.
 J. A. Moisan, Rue St-Jean.
 H. A. Paré, Rue du Pont.
 L. Bertrand, " de la Reine.
 N. Lamontagne, ville de Lévis,
 O. Bussière, rue Victoria.
 L. A. Berti, rue St-Joseph.
 J. C. A. Grenier, rue St-Jean.
 N. S. Hardy, rue Place Notre-Dame
 T. Coveney, rue St-Patrick.
 P. O. Allard, rue St-Joseph.
 C. Bélanger, rue du Pont.
 F. X. Dion, rue St-Jean.
 C. Castonguay, ville de Lévis.
 T. L'Hérault, rue St-Valier.
 J. Lawlor, ville de Lévis.
 Tas. McCone, rue St-Jean.
 M. Tucker, rue Champlain.
 J. McCluskey, rue St-Michel.
 V. Bédard, rue St-Patrick.
 F. C. Lefrançois, rue St-Valier.
 L. Mercier, rue St-Paul.
 E. Pouliot, rue Sauvageau.
 C. Rousseau, rue St-Paul.
 L. N. Bergeron, rue St-Joseph.
 H. Beutey, rue de la Fabrique.
 A. Moisan, rue de la Couronne.
 Chs. S. Riverin, rue de la Couronne.

Colporteurs

UN SEUL DISTRICT

NOMS,	RÉSIDENCES,
L. Trutier,	Deschambault,
T. Thibault,	do do

NOMS,	RÉSIDENCES,
Club Belleverdière,	Beaulieu.
" de Québec,	rue Collin.
" d'Aiguebelle,	Banlieue.
" St-Peter,	rue St-Pierre.
" des Marchands,	" des Fossés.
" de la Garnison,	" St-Louis.
" Quebec Yacht,	" Arthur.

Billards dans les Clubs

NOMS.	RÉSIDENCES.
Club de Québec,	Rue Collin.
"	"
"	"
"	"
"	"
Club d'Aiguebelle,	Banlieue.
" des Marchands,	rue des Fossés.
" de la Garnison,	" St-Louis.
"	" "
"	" "

Hotels de Temperance

NOMS,	RÉSIDENCES,
Th. Paré,	Ste-Anne de Beaupré.
F. X. Paré,	" "
D. Bolduc,	" "
L. Leblond,	ville de Lévis.
E. Lachance,	Ste-Anne de Beaupré.
Vve. J. Gariépy,	" "
C. Lachance,	St-Laurent, I. O.
A. Paré,	Ste-Anne de Beaupré.
E. Drouin,	" "
J. Bolduc,	ville de Lévis.
O. St-Hilaire,	St-Romuald.

E. Raymond, Ste-Anne de Beaupré.
 P. C. Lefrançois, Château Richer.
 E. Paquet, Québec, (Terrasse).
 Flavie Simard, Ste-Anne de Beaupré.

Trou Madame

NOMS,	RÉSIDENCES,
C. Cordollaz,	Rue N. Dame des Ange.
F. Hawkins,	" St-Georges.
F. Guillet,	" N.-D. des Ange.
P. Langlois,	" St-Valier.

Bateaux à vapeur

NOMS,	CAPITAINES,
Union,	M. Lecours,
Canada,	A. Barras.

Prêteur sur gages

NOM,	RÉSIDENCE,
C. Shapera,	Coins St-Eustache et St-Jean.

Encanteurs

NOMS,	RÉSIDENCES,
G. R. Grenier,	Rue St-Pierre,
J. S. Badden,	" "
J. B. Jacques,	" de la Couronne.
O. Lemieux	" St-Jean.

L. E. Couture, ville de Lévis.

Embouteilleurs

NOMS,	RÉSIDENCES,
P. Thibault.	village Bienville.
C. Emond,	ville de Lévis.
L. Labrecque,	Ste-Jeanne de Neu- ville.
J. Côté,	ruess St-Gabriel et juqiter.
E. Labranche,	ville de Lévis.
M. J. Kennedy,	Rue des Bains.
E. Rousseau,	" Dorchester et du Roi.
P. O'Regan,	" du Palais.
Fradette,	St-Romuald.
E. Bruneau,	Rue du P. Edouard.
N. Y. Montreuil,	Rue St-Paul.
P. Montreuil,	ville de Lévis.
O'Donnell,	Rue Ste-Angèle.
A. Crawford,	" Arsenal.
M. Gauvin,	" St-Paul.
P. Isabelle,	St-Romuald.

Tables de Billards

NOM,	RÉSIDENCE,
E. Lapointe,	Rue Buade.

BUREAU DU PERCEPTEUR

DU

REVENU DE LA PROVINCE

DISTRICT DE QUEBEC

Québec, 9 août 1890.

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

IV

Par gratitude pour sa mère, Godelive cherchait tous les moyens de se rendre utile. Elle se levait dès l'aube du jour, arrangeait, nettoyait et récurait si bien, que la maison de Jean Wildenslag avait pris peu à peu un aspect moins repoussant. Elle parlait souvent avec sa mère de ce qu'elle apprenait à l'école de belles leçons de morale et de bienfaisance que les sœurs lui donnaient. L'enfant commença ainsi, sans s'en douter, l'éducation de sa mère, et jeta dans son cerveau les premiers rayons de lumière qui y eussent jamais pénétré.

Madame Wildenslag, malgré son ignorance et sa grossièreté, avait un bon cœur et un esprit droit. Quand elle était seule avec Godelive, et qu'elle entendait l'enfant parler si simplement et si bien de choses qui lui étaient absolument étrangères, de piété, de morale, du devoir, elle se sentait comme transportée dans une autre atmosphère, et il lui semblait que son âme s'élevait et s'épurait au contact de son enfant.

Aussi disait-elle souvent à sa voisine :

— Voyez-vous, voisine Damhout, nous autres pauvres gens, nous croyons que nous sommes bêtes et méchants, cela n'est pourtant pas vrai. Le bien est en nous, mais personne ne l'en a vu sortir. Si mes parents m'avaient mieux élevée et m'avaient envoyée à l'école, je serais devenue une autre femme ; car maintenant, je le sens bien, je ne suis pas aussi bouchée que je le croyais moi-même. Ah ! si c'était à refaire : Mais il est trop tard, voisine. Du moins, j'ai le bonheur de savoir que ma Godelive sera instruite. C'est un petit ange dans ma maison ; et mon mari peut me faire des reproches tant qu'il voudra, je suis certaine que mon enfant ne me causera que de la joie aussi longtemps que je vivrai. Pour ce qui regarde ses frères et sœurs, grands et petits,

naient pas de la sorte. Ils croyaient devoir se venger sur Godelive seule. Ils l'appelaient ironiquement *mamselle*, la traitaient de fainéante et de pique-assiette, la malmenaient, déchiraient ou souillaient ses livres et paraissaient avoir fait un complot pour tourmenter la pauvre enfant.

Godelive supportait tout avec une patience angélique ; seulement, quand on salissait ses livres et ses cahiers, elle pleurait en silence, parce qu'elle craignait d'être grondée par les sœurs.

Chaque jour, dès le souper fini, elle allait avec ses livres à la maison de la femme Damhout. Là, elle lisait et écrivait à côté de Bavon, elle recevait ses leçons et ses corrections avec une amitié reconnaissante ; puis ils jouaient quelques instants ; mais, le plus souvent elle causait avec son jeune ami de ce qu'ils se proposaient de faire par la suite, et de ce qu'ils attendaient l'un et l'autre de l'avenir.

Madame Damhout travaillait sans relâche à confectionner des blouses ou d'autres vêtements de toile. Comme, depuis peu, sa fille allait également à l'école, elle devait tâcher de gagner un peu plus d'argent, pour que son mari ne s'aperçût pas que l'instruction des enfants, quoique gratuite, exigeait cependant quelque sacrifice.

Souvent, lorsque Adrien Damhout s'était trouvé en compagnie de Jean Wildenslag, il revenait à la maison avec un visage sombre, et alors il lui échappait des remarques peu agréables qui laissaient percer l'inquiétude qu'il conservait touchant l'éducation que sa femme donnait à ses enfants.

Peut-être la pauvre mère, elle-même, n'était-elle pas exempte de crainte ni d'incertitude, car elle ne cessait de louer devant Bavon et Godelive, sous toutes les formes et en toutes circonstances, l'amour et la reconnaissance des enfants envers leurs parents comme le plus saint des devoirs.

Comme si, par une inspiration secrète, elle sentait que l'instruction seule ne suffit point, elle déposait avec la plus touchante et la plus tendre sollicitude, dans les cœurs de Bavon et de Godelive, les germes des plus fortes vertus et le plus profond sentiment du devoir.

Depuis des années, elle était habituée à la présence de la petite Godelive ; elle trouvait son bonheur dans l'amitié des deux enfants l'un pour l'autre et dans leur appli-

cait couturière, fille de boutique et enfin maîtresse. Il n'y avait rien à y faire, et son mari pouvait gronder et pester tant qu'il voudrait.

Lorsque Godelive apporta à Bavon cette nouvelle inattendue et lui annonça de quitter l'école, la première impression fut la stupeur, suivi d'une douleur muette. Les enfants ne voyaient aucun moyen de s'y opposer, et se résignaient ; mais leurs yeux, quand leurs regards se rencontraient, parlaient avec éloquence, et, de temps en temps un gros soupir soulevait la poitrine de Godelive. Elle était si bien chez les sœurs ! On l'aimait tant, et elle portait une si vive affection à ses maîtresses ! Dire un éternel adieu à ses bienfaitrices lui paraissait dur et cruel. Mais il le fallait bien ; elle était pauvre et devait apprendre un métier ; elle le savait bien.

Madame Damhout dit à sa voisine qu'elle ne pouvait pas se dispenser d'aller prévenir les sœurs de sa résolution, et, par la même occasion, de les remercier mille fois du fond du cœur de leur bonté.

Comme Lina avait été accueillie dans l'institution avec une cordialité toute particulière, elle suivit le conseil de sa voisine.

Celles qui parurent le plus surprises et le plus affligées de cette nouvelle inattendue, ce furent les sœurs.

Godelive était une élève dont elles étaient fières, toutes lui portaient une affection particulière à cause de sa bonne conduite et de son zèle, et plus encore, à cause de sa touchante reconnaissance. D'ailleurs, depuis quelques mois, Godelive leur avait déjà été utile pour apprendre à lire aux plus petites filles.

Après que les sœurs eurent entendu les raisons de madame Wildenslag, elles rapprochèrent leurs têtes et se parlèrent quelques instants à voix basse.

Alors, la plus âgée dit :

— Madame, cela nous ferait de la peine, de perdre sitôt notre meilleure élève. Nous étions fières d'elle, et nous aurions décidé la garder encore un an, pour montrer de quoi nous sommes capables quand nos leçons tombent sur une terre fertile. Ne pourriez-vous pas la laisser encore un peu dans notre école ?

— Impossible, mes sœurs, répondit madame Wildenslag avec un soupir. Je

FRANK PENNEE
119 RUE ST-PIERRE
Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la
Canada Life Assurance Company
ET DE LA
Manufacturers' Accident Insurance Co
5illet 1890. 1a

POUR RIEN

Un grand Job de dentelles
provenant d'un encan, depuis
5 cents la douzaine.

Des chapeaux grands, 5 cts.

Du Braid doré pour robe
et autre garniture large de
deux pouces, 5 cts la verge.

Pensez-y et profitez-en.

Rendez-vous de suite au

GENERAL BAZAAR

No 106 Rue St-Joseph,
coin de la rue du Pont.

CHEZ

BOUCHARD & BRETON

12 juil 90. — 1 m.

T T T

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant \$75.00 peut
être gagné en achetant une livre
de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés
directement, et pour cette raison sont
vendus de vingt à vingt-cinq pour cent
meilleur marché que partout ailleurs.

vail et s'épurait au contact de son enfant. Aussi disait-elle souvent à sa voisine :

—Voyez-vous, voisine Damhout, nous autres pauvres gens, nous croyons que nous sommes bêtes et méchants, cela n'est pourtant pas vrai. Le bien est en nous, mais personne ne l'en a vu sortir. Si mes parents n'avaient mieux élevé et n'avaient envoyée à l'école, je serais devenue une autre femme ; car maintenant, je le sens bien, je ne suis pas aussi bouchée que je le croyais moi-même. Ah ! si c'était à refaire ! Mais il est trop tard, voisine. Du moins, j'ai le bonheur de savoir que ma Godelive sera instruite. C'est un petit ange dans ma maison ; et mon mari peut me faire des reproches tant qu'il voudra, je suis certaine que mon enfant ne me causera que de la joie aussi longtemps que je vivrai. Pour ce qui regarde ses frères et sœurs, grands et petits, il n'y a rien de bon à attendre d'eux : ils se regimberont contre moi, comme si j'étais née pour être leur esclave. J'ai fait tout au monde pour obtenir que les plus petits aillent aussi à l'école : mais Wildenslag saute au plafond de colère dès que j'en parle.

Peut-être la satisfaction de madame Wildenslag avait-elle encore une autre cause. Elle était allée à l'école de Godelive ; les sœurs l'avaient reçue avec une grande politesse et avec une joie visible, l'avaient félicitée des progrès surprenants de son enfant et de la résolution qu'elle avait prise, elle, pauvre femme d'ouvrier, d'envoyer son enfant à l'école, mais ce qui la flattait surtout, c'est que les sœurs l'avaient invitée à prendre le café avec elles.

Naturellement un tel honneur et de tels éloges lui avaient tourné la tête, et elle était sortie de chez les sœurs avec le ferme dessein de laisser Godelive chez elles aussi longtemps que possible.

Il s'ensuivit qu'après les deux ans écoulés, elle imagina mille moyens détournés et résista même ouvertement à son mari, pour que Godelive pût aller à l'école quelques mois de plus.

Cependant, tout n'était pas plaisir dans la vie de Godelive. Ses frères et sœurs, dont trois déjà travaillaient dans la fabrique, avaient conçu une espèce de haine contre elle. Cela leur paraissait une criante injustice que Godelive, sans apporter de l'argent dans la maison, pût vivre à ne rien faire. Certes, c'était une injustice des parents de ne pas avoir fait instruire tous leurs enfants ; mais ceux-ci ne le compre-

ques peu agréables qui laissaient percer l'inquiétude qu'il conservait touchant l'éducation que sa femme donnait à ses enfants.

Peut-être la pauvre mère, elle-même, n'était-elle pas exempte de crainte ni d'incertitude, car elle ne cessait de louer devant Bavon et Godelive, sous toutes les formes et en toutes circonstances, l'amour et la reconnaissance des enfants envers leurs parents comme le plus saint des devoirs.

Comme si, par une inspiration secrète, elle sentait que l'instruction seule ne suffit point, elle déposait avec la plus touchante et la plus tendre sollicitude, dans les cœurs de Bavon et de Godelive, les germes des plus fortes vertus et le plus profond sentiment du devoir.

Depuis des années, elle était habituée à la présence de la petite Godelive ; elle trouvait son bonheur dans l'amitié des deux enfants l'un pour l'autre et dans leur application studieuse. Elle considérait, pour ainsi dire, la bonne petite fille comme sa propre enfant. N'était-ce pas grâce à elle que Godelive allait à l'école, et ce bienfait ne lui donnait-il pas le droit de l'aimer comme sa fille ?

Godelive la récompensait de son amour, non-seulement par une vive gratitude, mais aussi par un sentiment d'estime et de respect qu'elle reportait même sur Bavon ; car, quoiqu'elle vécût à ses côtés comme sa sœur et son égale, il restait à ses yeux un être supérieur qui lui accordait son amitié et sa noble protection dont elle n'était pas digne.

Enfin, lorsque Godelive eut fréquenté l'école pendant trois ans, sa mère ne put pas résister plus longtemps à son mari, et il fut résolu qu'au commencement de la semaine suivante, la jeune fille quitterait l'institution des sœurs.

Wildenslag avait l'intention de l'envoyer immédiatement à la fabrique, où elle gagnerait tout de suite quelques sous par jour, tandis qu'en lui apprenant un métier, il se passerait au moins deux années avant qu'elle rapportât à la maison plus de deux sous par semaine. Le résultat le plus clair à ses yeux de cette perte d'argent, c'était un verre de bière de moins pour lui et un plat de viande de moins sur la table. Il était blessé d'ailleurs par l'idée de voir sa fille faire un métier de demoiselle et n'être pas ouvrière de fabrique comme ses parents.

Cependant, sur ce point, il ne put avoir raison. Dans l'esprit de sa femme, l'avenir de Godelive était tout tracé, comme la mère de Bavon le lui avait montré ; elle devien-

particulière à cause de sa bonne conduite et de son zèle, et plus encore, à cause de sa touchante reconnaissance. D'ailleurs, depuis quelques mois, Godelive leur avait déjà été utile pour apprendre à lire aux plus petites filles.

Après que les sœurs eurent entendu les raisons de madame Wildenslag, elles rapprochèrent leurs têtes et se parlèrent quelques instants à voix basse.

Alors, la plus âgée dit :

—Madame, cela nous ferait de la peine, de perdre sitôt notre meilleure élève. Nous étions fières d'elle, et nous aurions décidé la garder encore un an, pour montrer de quoi nous sommes capables quand nos leçons tombent sur une terre fertile. Ne pourriez-vous pas la laisser encore un peu dans notre école ?

—Impossible, mes sœurs, répondit madame Wildenslag avec un soupir. Je le voudrais bien aussi, puisque je n'ai qu'un seul enfant qui ait pu aller à l'école, je voudrais la laisser s'instruire aussi longtemps qu'elle le pourrait : mais il n'y a pas moyen de persuader mon mari. Nous ne pouvons pas vivre ainsi. Les enfants coûtent de l'argent ; je n'en ai pas moins que six, et, croyez-moi, ils nous mangent littéralement la laine sur le dos. Si les enfants ne pouvaient pas gagner leur vie dès qu'ils sont grands, les gens de notre classe seraient tous sur la liste des pauvres.

—Et quand croyez-vous que Godelive, en apprenant l'état de couturière, puisse commencer à gagner sa nourriture ?

—Pas bien vite, mes sœurs, je le sais ; peut-être dans deux ans, petit à petit.

—Eh bien, nous voulons vous faire une bonne proposition. Laissez Godelive continuer à fréquenter l'école. Elle dinera et elle soupera ici, et même elle y déjeunerait, si vous voulez. Nous mettrons tous nos soins à lui apprendre à bien coudre, et, dès qu'elle aura treize ou quatorze ans et qu'elle sera bien instruite, nous la placerons nous-même dans un atelier, chez une maîtresse qui la protégera et la fera avancer. Elle regagnera ainsi amplement le temps perdu. Cette proposition vous plaît-elle ?

(à suivre.)

Abonnez-vous à L'ASSOCIATION, journal ami des classes ouvrières.

BOUCHARD & BRETON

12 juil 90.—1 m.

T T T

— o —

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant **\$75.00** peut être gagné en achetant une livre de THÉ au magasin de
J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

QUALITE GARANTIE

— o —

J. B. ROUSSEAU

Importateur de thés et de cafés

— 240 240 —

RUE ST-JOSEPH

Succursales ; 206 Rue et Faubourg St. Jean
Côte des Marchands, Lévis.

Québec, 5 juillet.—3 m.

REMEDE DU DR SEY

Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Biliéuses, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le REMEDE DU DR SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives, et qui, loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter : Le REMEDE DU DR SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les pharmaciens, et la bouteille

S. LACHANCE, Propriétaire

1538-1540 rue Ste-Catherine, Montréal

5 juillet 1900.